

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR
A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE**

Documents à fournir quelle que soit votre situation :

- Formulaire de demande de bourse dûment complété et signé
- Lettre explicative en français de votre situation
- Livret de famille
- Passeports des membres de la famille – copie de toutes les pages (*français et/ou étrangers le cas échéant*)
- Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (à l'exception des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de Sécurité Sociale ou des familles n'ayant jamais résidé en France)
- Copie carte grise du ou des véhicules possédés

Documents à fournir en fonction de votre situation familiale, financière et patrimoniale :

Situation familiale

✓ *En cas de divorce ou de séparation :*

- Copie du jugement de divorce ou de séparation

✓ *Dans le cas où la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents :*

- Copie du jugement confiant la garde ou la tutelle.

✓ *En cas de décès d'un des parents :*

- Copie de l'acte de décès et des justificatifs de la pension de veuf et d'orphelin

✓ *Pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants :*

- Attestation sur l'honneur de non-concubinage

Situation financière (au titre de l'année de référence)

Ressources :

✓ *Pour les salariés, stagiaires rémunérés :*

- Bulletins de salaire de juillet 2020 à juin 2021

OU

- Attestation de l'employeur mentionnant le montant du salaire annuel brut et net
- Avis d'imposition ou déclaration des revenus visée par les services fiscaux

✓ Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants (commerçants, artisans) :

- Avis d'imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux
- Statuts de la société
- Compte d'exploitation et bilan établis et visés par un comptable agréé.
- Avis d'imposition sur les revenus tirés à titre personnel de l'activité exercée

✓ Pour les retraités ou pensionnés :

- Relevé annuel des retraites ou pensions perçues

✓ Pour les demandeurs sans emploi :

- Justificatif des indemnités de licenciement, des allocations chômage perçues
- Avis d'imposition ou de non-imposition

✓ Pour les familles bénéficiant de prestations sociales :

- Justificatifs des allocations, indemnités ou aides à caractère social perçues

✓ Pour les personnes bénéficiaires d'une pension alimentaire :

- Justificatifs de la pension alimentaire reçue ou documents attestant d'une action en justice pour obtenir son versement

✓ Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers...) ou vivant de leurs économies ou de prêts à la consommation

- Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevé bancaire annuel présentant la situation de leur portefeuille ou relevés de comptes bancaires
- Justificatifs des prêts souscrits

✓ Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :

- Avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus ou décompte des revenus perçus

✓ Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu un héritage (biens mobiliers) au titre de l'année de référence :

- Relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobilières héritées.

Avantages en nature :

✓ Pour les bénéficiaires d'une aide financière provenant de particuliers (famille, amis...) :

- Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestations de transferts de fonds...)

✓ Pour les demandeurs occupant un logement de fonction mis à disposition par l'employeur :

- Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative

✓ Pour les demandeurs bénéficiant d'une voiture de fonction :

Copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l'employeur

✓ Pour les demandeurs bénéficiant d'autres avantages en nature de la part de leur employeur ou de leurs proches :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature consentis (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz électricité...)

Charges :

Logement/habitation :

✓ Pour les locataires :

Contrat de location ou quittances de loyer

✓ Pour les demandeurs en accession à la propriété (résidence principale dans le pays d'expatriation uniquement) :

Tableau d'amortissement des prêts immobiliers contractés

✓ Pour les personnes logées gratuitement :

Attestation d'hébergement

Impôts sur le revenu :

Avis d'imposition

Situation patrimoniale

Biens mobiliers

Relevés de tous les comptes bancaires de juillet 2020 à juin 2021

Biens immobiliers :

Copie des actes de propriété

Avis d'imposition aux taxes foncières

*Cette liste n'est pas exhaustive. L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.
Aucun document fourni (copie) ne sera restitué.*